

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Filtres de stand de tir

Code Eural	150202*
Code déchet	015082

DESCRIPTION

Filtres de stand de tir, sans cadres

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Les filtres sont emballés dans des fûts à couvercle approuvé UN.
- Le poids par récipient est de 100 kg maximum.

Conditions d'emballage :

- Les déchets sont emballés dans des fûts de max. 200 litres, en bon état, qui sont considérés comme emballages perdus.